

chargés de traités spécifiques pourraient constituer un moyen judicieux de régler certaines questions de vérification et accomplir une tâche très utile sur le plan de la surveillance de certains accords. Le Canada est partisan d'un mouvement soutenu vers l'éventuelle création d'un IVO ayant un mandat général, une fois que la communauté internationale aura convenu que la création d'un tel organisme est souhaitable.

- Permettez-moi maintenant d'attirer brièvement l'attention sur certaines des activités que nous avons menées récemment dans le domaine de la recherche sur la vérification:
  
- Armes chimiques: le 4 décembre 1985, le Canada a remis au Secrétaire général des Nations Unies un "Manuel d'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques". Ce manuel est l'aboutissement d'une étude réalisée par des hommes de science et responsables canadiens. Il représente une contribution concrète aux enquêtes sur les allégations de non-respect d'accords en vigueur dans le domaine des armes chimiques. Il a été mis à la disposition des équipes des Nations Unies qui ont été dépêchées depuis pour faire enquête sur d'éventuelles utilisations d'armes chimiques. Le Canada mettra très prochainement à la disposition du Secrétaire général et de la communauté internationale d'autres résultats des recherches qu'il poursuit sur la vérification de l'utilisation d'armes chimiques.
  
- Interdiction complète des essais nucléaires: le 7 février 1986, le Canada a annoncé sa décision de dépenser \$3,2 millions en trois ans pour améliorer les installations de détection sismique de Yellowknife, ce qui représente une importante contribution à la recherche sur les moyens d'assurer le respect d'un éventuel traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). En octobre 1985, l'Université de Toronto a reçu une subvention à la recherche d'une durée de deux ans lui permettant d'étudier l'efficacité de données sismiques régionales afin de distinguer entre les tremblements de terre et les explosions nucléaires souterraines, y compris les tirs effectués dans des conditions de découplage. En outre, en octobre 1986, le Canada a été l'hôte d'un atelier technique réunissant des spécialistes de la sismologie et de la transmission de données. Ces experts venant de 17 pays ont débattu de l'échange de données sous forme d'ondes. Le contenu de leurs débats a été mis à la disposition de la Conférence du désarmement.